

La vie ensemble

www.barsac.fr



LES SAPINS DU CŒUR

2008

**MAROUANE CHAMAKH - BIOSERVICE
TARIFS ASSAINISSEMENT - CREAVIE...**





Votre Maire
Philippe Meynard
Président de la CdC

Qu'ils soient parés de bleu, rouge, vert, jaune, orange ou de blanc, les petits sapins de Noël ont tous eu le même point commun : ils ont été décorés avec amour pour aider Action contre la Faim à continuer à œuvrer pour les enfants du Monde.

Les associations de parents d'élèves, le club Soleil d'Automne et les enfants de Barsac se sont réunis pour l'occasion. Plusieurs centaines de sapins ont été vendus au profit d'Action contre la Faim. Près de 2 000 euros seront ainsi remis aux bénévoles de l'association. Merci à tous d'avoir participé, et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle action.

2009, nouvelle année, nouveau journal, et comme il se doit, nouveau calendrier !

Grâce à Jean-Marcel COULOMBEAU, 12 lieux de Barsac illustrent chacun des mois de l'année qui débute. La magie de l'image et le talent ont fait le reste. Avec l'ensemble du Conseil Municipal, nous sommes heureux de vous offrir le nouveau calendrier 2009, distribué dans chacune des boîtes aux lettres.

Je vous laisse découvrir le nouveau Barsac Infos, en couleur et aux rubriques nouvellement présentées, mais toujours imprimé sur papier recyclé.

A toutes et tous, que 2009 soit la moins difficile possible. Qu'elle soit surtout heureuse en famille, au milieu de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

J'en profite pour vous donner rendez-vous le vendredi 16 janvier à 19h, salle Bastard, pour la traditionnelle présentation des vœux.

Bien fidèlement

LA VIE DURABLE

Bio Sevice a 10 ans P 3
Taille des haies et nettoyage des murs P3

LA VIE MUNICIPALE

Conseils Municipaux des 28/10 et 16/12 2008 P 4-6

LA VIE ENSEMBLE

Barsac au temps de la carmagnole P 7
Les sapins du cœur P 8
L'arbre de Noël des enfants P 8
Barsac Ville Internet P 8
Le repas des Aînés P 8
Lire, Elire P 9
TETRAPICS P 9
Techno'Help P 9
En Bref P 9

LA VIE DES INITIATIVES

Marouane Chamakh à Barsac P 10
Cyclo Club Barsacais P 10
Club Détente et Loisirs P 11
Soleil d'Automne P 11
Créavie P 11
Agenda P 11

JE VIS A BARSAC

MME Lucette Fazio P 12
Carnet P 12

W
A
N
A
D
O
O

LA VIE DURABLE

BIO SERVICE A DIX ANS ET BIEN PLUS DE PROJETS

L'association Bioservice vient de fêter son dixième anniversaire et prouve, du même coup, que le Bio n'est pas qu'un simple effet de mode. Zoom sur une décennie d'actions, d'information et de présence pour « échanger et changer ».



Livraisons à domicile de paniers de fruits et légumes bio jusqu'en 2006, participation à la mise en place du marché bio de Cadillac, rencontres entre producteurs, transformateurs et consommateurs, lettre d'information, stages de cuisine, sorties botaniques, conférences, apéritifs bio... Les initiatives, toutes aussi savoureuses que conviviales, de Bioservice ne manquent pas.

Les projets...

En Mars 2009 et pour la troisième année consécutive, l'association participera à « La semaine des alternatives aux pesticides ». Elle proposera à nouveau des stages sur la cuisine végétarienne, la fabrication de pain au levain et autres confitures. Bioservice sera également partenaire du Comité des Fêtes pour le projet de festival

éco-citoyen qui se déroulera sur la commune.

EN SAVOIR PLUS

Renseignements et adhésions :
Françoise Citonne
05 56 27 33 94
www.adju.fr/bio
bioservicegironde@wanadoo.fr

HAIES TAILLEES ET MURS PROPRES OUBLIONS LES DESHERBANTS CHIMIQUES

En optant pour la suppression du désherbage chimique sur les trottoirs et les caniveaux, la commune de Barsac a fait le choix d'une gestion écologique. Entretenir ses

haies et ses clôtures sans utiliser de produits chimiques nocifs, c'est contribuer à préserver la santé de tous, la qualité des nappes phréatiques et du milieu aquatique.



CONSEILS MUNICIPAUX REUNION DU 27 OCTOBRE 2008

EN BREF... A L'UNANIMITE

BUDGET : intégration de la subvention octroyée par le Sénateur Gérard Cesar pour la remise en conformité du bâtiment de la pétanque.

AMENAGEMENT DE BOURG / transfert de crédit : certains travaux sont réalisés sur le domaine communal et d'autres sur le domaine départemental, comme la route départementale qui traverse Barsac. Les budgets affectés à ces deux domaines peuvent nécessiter des réajustements sans incidence sur le budget global. Concernant la tranche conditionnelle de l'aménagement de bourg, 100 000 € ont été transférés du domaine communal (surévalué) vers le domaine départemental (sous-évalué).

ASSAINISSEMENT : acquisition d'un ordinateur pour les tâches administratives du service d'assainissement.

ASSOCIATION DES ECOLES : remboursement de 700 € à la caisse de l'école maternelle après la prise en charge directe de voyages pour les enfants. Cette somme vient en diminution des 2 200 € annuels octroyés par la Mairie.

TRESORIER : renouvellement de l'indemnité de conseil du receveur de la Trésorerie de Podensac et conseiller économique et financier de la Commune de Barsac.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : adoption des nouveaux statuts et remboursement des frais d'affranchissement à la Mairie après utilisation de l'outil maileva.

PERSONNEL COMMUNAL : créations d'un poste d'adjoint administratif principal et d'un poste de rédacteur.

QUESTIONS DIVERSES

Françoise SERY demande pourquoi le monument aux morts n'est pas fleuri ? Des devis ont été faits en vue de diverses plantations sur la commune, le parterre autour du monument aux morts et de l'allée sera fait en 2009.

Catherine MARCHAL évoque les horaires d'ouverture du bureau de Poste. La fermeture à 17h30 et l'ouverture du samedi matin ne sont pas adaptées aux besoins de la population. **Monsieur le Maire** répond que les évolutions de la présence postale ne sont pas terminées, l'une est en cours eu égard aux investissements communaux et postaux. La Mairie de Barsac garantit, à terme, une présence postale efficace sur son territoire. A l'évidence des adaptations seront nécessaires pour que les services postaux répondent aux attentes des clients. L'environnement du bureau de poste est favorisé par l'implantation de places de parking, des espaces verts et l'installation d'un distributeur automatique de billets de banque est en cours de négociation. Les horaires sont également subordonnés à l'organisation des services postaux centraux à Bordeaux pour le départ du courrier.

Cathy CAMPISTRON estime que la traversée de l'avenue Aristide Briand est dangereuse pour les piétons. Malgré les ralentisseurs, les automobilistes ne s'arrêtent pas pour les laisser passer. **Monsieur le Maire** précise qu'en zone 30 km/h, les piétons sont prioritaires. Une signalisation verticale sera donc prévue. Il complète qu'un plateau traversant supplémentaire avait été envisagé, mais refusé par la DDE pour permettre le passage des convois exceptionnels. La plantation d'un certain nombre d'arbres le long de la route, comme « barrières visuelles », permettra de canaliser la vitesse des véhicules et leur ralentissement. Cependant la prévention n'étant pas suffisante, le recours ponctuel aux services de la Gendarmerie pourrait être envisagé.

Dominique CAVAILLOLS fait un point sur la capture des pigeons et sur les chats errants. 123 pigeons capturés, la commune va faire appel à la société de chasse agréée pour capturer les derniers. Les 30 chats errants suite au décès de leur propriétaire seront récupérés par la SACPA qui les emmènera à la SPA, les frais occasionnés par ces captures seront à la charge de la fille du défunt.

François FERRAND en a assez des malfaisants qui arrachent la signalisation routière avec leurs véhicules, souvent des camions, notamment les poids lourds après le passage à niveau, il serait souhaitable de mettre un panneau rond d'interdiction aux poids lourds, ou bien fixer des rails SNCF résistants. **Monsieur le Maire** pense que c'est une bonne idée et le charge de s'en occuper.



REUNION DU 16 DECEMBRE 2008

TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT 2009 PARMI LES PLUS BAS DE FRANCE

Soucieuse de l'impact de la crise économique sur le budget des familles, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les tarifs d'assainissement. Ils restent donc à 1,22 € le m³ et 64 € la prime fixe. Il est à noter que ces tarifs sont parmi les plus bas de France.

Quant aux frais de raccordement et de branchement, ils sont simplement revalorisés de l'inflation. Pour un raccordement lors de la réalisation des travaux de la tranche d'assainissement, le prix est de 786 €. Il est de 1637 € pour un branchement ultérieur.



LES BAROUDEURS DU SAUTERNAIS SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € a été accordée à l'association *Les Baroudeurs du Sauternais* qui organise chaque année la course « La Raisin d'Or ». Cette manifestation associant sport et culture permet aux participants venus de tout l'ouest de la France de découvrir

les villages de l'appellation, la vallée du Ciron et les châteaux ouverts pour les traditionnelles journées « Portes Ouvertes de l'appellation ». Pour cette troisième édition, ils étaient 3 400 à prendre le départ (1 000 randonneurs et 2 400 vététistes) de l'un des trois circuits de 25, 45 et 60 kms.



CONTENEUR DE COLLECTE TEXTILE SOUTENIR L'INITIATIVE DU «RELAIS»

Un accord de partenariat a été conclu avec « Le Relais » pour installer, gracieusement, sur le territoire communal, un conteneur de collecte de vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires. Membre d'Emmaüs France, « Le Relais » est un réseau d'entreprises à but socio-économique. L'objectif est de lutter contre l'exclusion en créant des

emplois durables pour des personnes en grande difficulté. 500 conteneurs doivent être installés en Gironde dont 200 à Bordeaux et 300 sur le reste du département. A terme, le dispositif doit permettre la création de 60 emplois. Ne jetez plus vos vêtements, conservez-les jusqu'à la mise en place du conteneur. Pensez aux familles qui pourront en bénéficier.



LE QUARTIER LA PINESSE (RD 114) SECURITE ET EQUIPEMENTS

La sécurité dans la traversée de La Pinesse est de plus en plus mise à mal. En cause : la vitesse excessive des automobilistes. Le Conseil Municipal a donc décidé d'établir des limites d'agglomération à ce quartier, imposant, de fait, une vitesse maximale à 50km/h dans la traversée. La présence d'immeubles bâtis dans ce secteur générant une circulation de

piétons, de 2 roues et de fréquentes manœuvres de riverains, le classement était justifié pour assurer la sécurité de tous les usagers. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté municipale d'installer des équipements dans ce quartier, notamment la mise en place d'un Abribus™ pour les enfants fréquentant le collège de Podensac et le lycée de Langon.



REUNION DU 16 DECEMBRE 2008

EN BREF... A L'UNANIMITE

SECURITE ROUTIERE : renouvellement de la subvention de 70 €

EDF : validation du nouveau contrat de service et gestion pour 4 ans.

TARIFS 2009 : adoption des nouveaux tarifs 2009 (salle Bastard, régies municipales, vacations funéraires, columbarium, concessions caveaux).

NIDS DE POULE : adoption de la convention de la Communauté de Communes.

CCAS : remplacement d'un conseiller communautaire et d'un suppléant pour incompatibilité avec ses fonctions professionnelles.

COLLEGE DE PODENSAC : modification des statuts du syndicat intercommunal du collège de Podensac.

CONGES : approbation du droit à congé bonifié d'un agent municipal.

LABEL VILLE INTERNET 2008 : récompensée par un trophée (cf. page 8) la commune a la possibilité d'adhérer à l'association Villes Internet et d'être, pendant un an, membre invité à titre gratuit.

EN SAVOIR PLUS

Assistez aux Conseils Municipaux depuis chez vous. L'intégralité des réunions du Conseil Municipal peut être visionnée en ligne sur la Web TV sur www.barsac.fr

ACCUEIL PERISCOLAIRE LES TARIFS 2009

Afin d'adapter les tarifs de l'accueil des enfants aux contraintes horaires des parents, ceux-ci seront fixés à la demi-heure, matin et soir. Toute demi heure commencée étant due. Les tarifs calculés sur le quotient familial, n'augmenteront pas en 2009.

Quotient Familial	Tarifs par 1/2 heure au 01/01/09	
	Matinée	Après-Midi
Inf. à 385	0, 14 €	0, 14 €
386 à 550	0, 19 €	0, 19 €
550 à 765	0, 23 €	0, 23 €
765 à 900	0, 29 €	0, 29 €
Sup. à 901	0, 34 €	0, 34 €
Extérieur	1, 03 €	1, 03 €



QUESTIONS DIVERSES

Marie-José MEYROUX souhaite savoir à qui s'adresser pour faire retirer un nid de frelons asiatiques : pompiers, services spécialisés ou Mairie ? Monsieur le Maire répond qu'en cas de présence d'un nid de frelons asiatiques, il convient de le signaler à la Mairie. Il précise que la Mairie se chargera ensuite de communiquer le recensement des nids à la Communauté de Communes. Il ajoute qu'un dispositif, actuellement en cours de mise de place, par la Communauté de Communes vise à demander à chaque municipalité du territoire de recenser les nids de frelons asiatiques afin de coordonner et d'adapter les interventions. Monsieur le Maire insiste sur la dangerosité des frelons asiatiques et sur le fait que, dès lors qu'une compétence est déléguée à la Communauté de Communes, les municipalités ne doivent pas agir isolément.

François FERRAND fait part des craintes de viticulteurs qui s'inquiètent de voir interdit le passage des cars de tourisme à l'issue des travaux de voirie rue de la Tour de Mercadet en haut de la côte de Frandelet. Monsieur le Maire indique que dans la mesure où les cars scolaires sont autorisés à passer, les cars de tourisme le seront aussi. Il ajoute que le rond-point paysagé, initialement prévu, a été refusé par les services de la DDE au motif que cela risquait d'entraver le passage des convois exceptionnels et des véhicules à fort gabarit. L'ouvrage qui sera réalisé sera donc un terre-plein central surélevé, mais franchissable.



BARSAC AU TEMPS DE LA CARMAGNOLE - Chap VI

“ La Grand'Rue en 1790 , ,

Santé et salubrité publique

Le maire Joseph Bireton, les officiers municipaux et les notables catastrophés par l'état de la rue principale, transformée en borborygme nauséabond à la moindre pluie ou par temps secs, poussière et odeurs cadavériques polluent l'atmosphère, alliant tous les ingrédients propices aux maladies en tous genres, s'attachent à prendre les mesures qui s'imposent pour rendre la vie de tous les jours plus supportable et éviter les épidémies cycliques qui ravagent le peuple ou les maladies endémiques qui déciment une population sans moyen. Barsac n'est pas seul dans ce cas, les rues de tous les villages et villes, ne se sont guère améliorées depuis le moyen âge, sol en terre battue, avec quelques empièvements qui ne résistent, ni aux intempéries ni au roulage des charrettes, rues servant de dépotoir et de tout à l'égout, maisons construites anarchiquement et améliorées en fonction des seuls intérêts des occupants, auvents, barres devant les portes. Se promener dans les rues, par temps pluvieux relevait d'une impérieuse nécessité, et les guêtres ou les sabots étaient de rigueur. Les rails formés par les roues des charrettes formaient d'immenses cloaques, réceptacles de tous les débris en décomposition broyés par les roues ferrées, les odeurs pestilentielles allaient de pair, et rendaient l'air irrespirable, le ravinement des eaux, dévié par les amoncellements de gravas qui faisaient des barrages, entraînait et entassait les déchets. Par temps sec, les eaux croupies dégageaient des effluves acres et fétides. Le « tout à la rue » était monnaie courante comme le souligne Jean Louis Beaucarnot dans son livre « Comment vivaient nos ancêtres », excréments et autres immondices étaient jetés à la rue sans complexe et tout naturellement. Il suffisait, au simple quidam, de se pencher à la fenêtre et de crier « A l'eau ! » pour se dédouaner, avant de déverser le « pot de chambre » sur la route. Les gens les plus aisés, se faisaient précéder d'un « aboyeur » pour prévenir de leur passage et éviter ainsi de se faire arroser ou tartiner de déchets organiques ou de végétaux en décomposition. Barsac, hélas ! n'échappait pas à la règle.

L'anarchisme dans la rue

Guilhem, officier municipal, qui faisait fonction de procureur de la commune, décrit une situation cataclysmique de l'état de la Grand'Rue. Il constate qu'il s'est instauré dans cette paroisse, et dans son Bourg, « des abus intolérables, nuisibles à la santé, préjudiciables au public et aux habitants », il reçoit d'incessantes plaintes concernant la malpropreté des rues, les cloaques qui se forment à cause des ordures qu'on « y expose et qu'on y jette, soit à raison des eaux puantes et corrompues que les regrattières et revendeuses de Sel et de morues y jettent. » Faute de pente, les amas de boue, de paille, de mauvaises herbes extirpées des jardins, des bourriers, des décombres et le fumier que l'on y déverse, contribuent à détourner les eaux, à pourrir l'atmosphère et à vicier l'air, tous les ingrédients sont là pour qu'une épidémie de choléra ou de peste s'installe et fasse son œuvre dévastatrice, les habitants en sont conscients, mais rien ne change, les habitudes persistent comme par le passé.

Le ruissellement des eaux est détourné de sa pente naturelle soit « à cause des Bouchers et Charcutiers, qui jettent ça et là, dans les rues, les mâchoires décharnées de bœufs, de moutons ou de cochons, dans lesquelles les dents sont encore emboîtées, que les Bouchers y jettent même les têtes entières de moutons avec les cornes, sous prétexte qu'ils n'en trouvent pas le débit. » Tous ces restes d'animaux répandent une odeur infecte de putréfaction : l'odeur de la mort. Les rues sont impraticables, pleines d'eau et de boue. Parmi les professions incriminées, les bouchers dont le dénommé François Castaing, impliqué dans « l'affaire des côtelettes », les charcutiers Pierre Laborde, et Françoise Latourmerie, mais aussi les charretiers, bouviers et les meuniers avec leurs incessants va-et-vient pour transporter leur chargement. Il leur est surtout reproché de laisser leur attelage divaguer, de ne pas les tenir par le licol afin qu'ils restent dans les traces de roues déjà faites.

Certains propriétaires de maisons de la Grand'Rue et en dehors, même à la campagne, ont « placé des grandes pierres



La ruelle qui, jusqu'au milieu du 19^e siècle était la Route royale de Bordeaux à Bayonne, malgré son étroitesse. A droite dans l'angle, l'ancienne maison de la famille Roborel 17^eme siècle qui a exercé des charges prévotales importantes à Barsac jusqu'à la Révolution, avant de racheter la propriété qui est le Château Climens.

qui resserrent le passage des voitures et des chevaux, que d'autres y ont placé des auvents ou des portiques, d'autres y ont établi des toits en saillis pour protéger, maison ou boutique de la pluie, certains sont si saillants, si bas et si près du rez-de-chaussée, que le public en souffre, incommodé, soit par les gouttières soit que le passage est encombré et gêne les voitures et les gens à cheval, les exposant à des accidents funestes, surtout pendant les ténèbres de la nuit. Ils peuvent heurter ces obstacles si violemment que l'effet du choc peut les renverser par terre et occasionner une chute mortelle. » Ces pierres placées devant les entrées servent à éviter que l'eau pénètre à l'intérieur des maisons, en déviant le cours naturel et en faisant barrage, mais deviennent des obstacles dangereux dès que la nuit tombe.

Au milieu des rues, places et chemins publics, des pierres, des bois, des poutres de dimensions conséquentes, des fumiers, des décombres, des mauvaises herbes, et bien d'autres choses laissées à l'abandon « des temps infinis, sont autant d'obstacles qui choquent la bienséance, empêchent les gens de passer librement, et forcent très souvent les voitures à se détourner, et à former des passages et des chemins où il n'y en a jamais eu. »

Suite au prochain numéro

Michel Laville
(Archives Municipales de Barsac)

LES PETITS SAPINS DU COEUR POUR LUTTER CONTRE LA FAIM



Quelques euros seulement, un joli cadeau et une belle action... A Barsac, pour la première année, 1 000 petits sapins en bois naturel ou décorés par des petites mains bénévoles étaient en vente au profit de l'Association caritative Action contre la Faim.

Unis pour la bonne cause
Les aînés du club Soleil d'Automne, l'AIPEB, Les Pitchouns, l'équipe enseignante de l'école maternelle, le personnel de l'accueil périscolaire et les enfants de la commune se sont rassemblés pour les décorer.

Diaporama en ligne sur www.barsac.fr

VISITE DU PERE NOËL A BARSAC DES CADEAUX POUR LES PETITS



Un samedi 13 décembre magique pour les enfants la commune... Le Père Noël est spécialement venu les voir à Barsac. **Après-midi féerique**
A l'issue du bal concert, le Père Noël est arrivé les bras chargés

de cadeaux pour tous les enfants présents. Après tant d'émotions, un bon goûter a été offert à tous. **Un geste important**
Chaque année la municipalité s'efforce d'offrir un joli Noël à chaque enfant des écoles.

Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

LE SITE INTERNET DE BARSAC RECOMPENSE PAR UN TROPHÉE



10 000 connexions pour 60 000 pages vues par mois... Barsac est lauréate des Trophées de la Communication 2008 dans la catégorie meilleur site internet des Mairies de

moins de 2 000 habitants. L'attribution du Label Ville Internet récompense ainsi les efforts de la municipalité pour développer les usages citoyens et publics d'Internet.

LE REPAS DE NOËL DES AÎNES DE BARSAC ET DE PREIGNAC



Le traditionnel repas de fin d'année des aînés des communes de Barsac et de Preignac a rassemblé 230 convives, le 17 décembre dernier, salle Bastard à Barsac. **Spectacle cabaret**
Durant le repas, Betty Cursan et son orchestre ont assuré l'anima-

tion musicale et offert à l'assemblée un spectacle cabaret. **Succès des sapins du Cœur**
Les petits sapins du cœur ont remporté un grand succès et nos aînés sensibles à cette bonne cause ont été très généreux. L'après-midi s'est terminé par un bal.

Vidéo en ligne sur www.barsac.fr

1ère EDITION « LIRE, ELIRE » BARSAC EST PARTENAIRE



« Lire, Elire » est la première édition du « Prix des jeunes Lecteurs de Gironde » qui se déroulera au printemps 2009. Initié par la Bibliothèque Départementale de Prêt, en partenariat avec des bibliothèques municipales, ce prix concerne les jeunes âgés de 6 à 16 ans.

Comment participer ?
Il faut être inscrit dans une bibliothèque participante, lire tous les

livres d'une ou plusieurs sélections (10 par sélection), puis voter le 16 mai pour élire son meilleur ouvrage dans la ou les catégories de son choix : 6/8 ans, 9/12 ans, 13/16 ans.

Qu'est ce qu'on gagne ?
A l'issue des scrutins, un lauréat sera désigné pour chaque catégorie. Les résultats seront annoncés lors de journées festives autour de la lecture et des chèques-lire seront offerts aux *lecteurs-électeurs*.

Bibliothèque de Barsac :
05 56 27 43 04 - www.barsac.fr
bibliothèque@barsac.fr

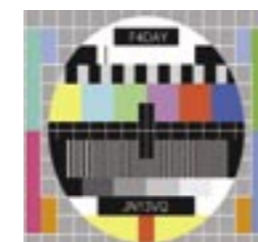
CABINET D'ARCHITECTES IMAGES & DESIGN CONCEPT



www.tetrapics.com — 06 42 42 93 92
benoit.sacaze@gmail.com

TETRAPICS... c'est un nouveau cabinet d'architectes, une équipe dynamique dirigée par Benoît Sacaze et des idées pour vos projets d'architecture, d'urbanisme, de logement, de réhabilitation et de loisirs.

INFORMATIQUE, TELES... INTERVENTIONS A DOMICILE



J'ai tout bien branché mais ça ne fonctionne toujours pas !
Pas de pani-

que, Techno'Help assiste, installe, règle et met en service, à domicile, matériel informatique, HI-FI, Télé, Home Cinéma, décodeur, etc.
09 51 76 06 88 — 06 42 42 93 92
assistance@technowide.com

Bérangère Brillon vient de rejoindre l'effectif du personnel communal. Elle remplace, au poste de Secrétaire Générale, Béatrice Lolon qui a intégré la Direction de la réinsertion au Conseil Général de Gironde.



Le calendrier millésime 2009 de Barsac dans vos boîtes aux lettres. Illustré par les peintures numériques de J.-M. Coulombeau, il met l'accent sur les paysages de notre commune.



Photo J.-M. Coulombeau

Pratique, malin et écologique, « Mon compte améli » est un service, sécurisé, proposé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Gironde. Il permet de suivre en temps réel ses remboursements de soins, gérer ses démarches en ligne et consulter le compteur des franchises médicales et de la participation forfaitaire.



www.améli.fr

La ligne d'accueil téléphonique pour la protection des mineurs sur internet « Net Ecoute Famille » vient d'être mise en place par l'association E-Enfance. Des écoutants répondent à vos questions, en toute confidentialité, du lundi au vendredi de 9h à 18h.



Toute l'actualité de votre commune est en ligne sur www.barsac.fr

MAROUANE CHAMAKH EN VISITE A BARSAC



Vidéo et diaporama en ligne sur www.barsac.fr

Evènement ! Marouane Chamakh, l'attaquant des Girondins de Bordeaux est venu rendre une visite surprise aux petits joueurs du Football Club Barsac - Preignac 02. Un bien beau cadeau de Noël, avant l'heure, pour tous.

Comme tous les secrets, celui-ci avait été bien gardé. Ce mercredi 17 décembre, les jeunes joueurs de l'école du Football Club Barsac - Preignac 02 s'en souviendront bien longtemps.

Des étoiles plein les yeux...

La déception de voir l'entraînement annulé a très vite cédé à

la joie des enfants en découvrant Marouane Chamakh, dans les vestiaires de l'école de football.

Accessible et décontracté

Malgré un programme chargé, ne lui laissant que quelques heures l'après-midi, Marouane Chamakh a pris le temps de discuter avec ses petits fans Barsacais, de si-

gner des autographes et de poser pour une séance photo...Qui restera gravée dans les mémoires.

EN SAVOIR PLUS

Renseignements et inscriptions :
05 56 27 32 20
<http://fc-barsacpreignac02.footeo.com>
www.barsac.fr

LE CYCLO CLUB BARSACCAIS AUX PAYS DU CIRON ET DU SAUTERNES



Succès pour « La ballade aux pays du Ciron et du Sauternes » qui, jumelée à « la Fête du cyclotourisme » a rassemblé 150 amateurs de cyclotourisme et une douzaine de marcheurs de l'association Détente et Loisirs (cf. page

11). La manifestation s'est terminée par un vin d'honneur, offert par une viticultrice de Preignac... Et en musique avec la banda « Los Gaujos ».

Renseignements et inscriptions :
05 56 62 04 86 - www.barsac.fr

DETENTE ET LOISIRS DES ACTIVITES MULTIPLES



Depuis 1976, le Club Détente et Loisirs propose à ses adhérents, qui viennent même des communes avoisinantes, des activités pour s'assouplir, se décontracter, s'informer et se détendre. L'association compte déjà 48 licenciés de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire et 41 licenciés de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Renseignements et inscriptions :
Michel Derc : 05 56 27 08 03 / 06 81 34 32 71
Nadine Dubourg : 05 56 27 08 77
Lolita Augé : 05 56 76 65 54

SOLEIL D'AUTOMNE LA SORTIE A BORDEAUX



Soleil d'Automne propose des activités aux personnes ayant arrêté leur activité professionnelle : lotos, jeux de cartes, sorties sur Bordeaux et sa périphérie, voyages, repas annuel, etc. Prochains rendez-vous le 8 janvier (après-midi récréatif pour fêter les Rois) et 22 janvier - 14h30 au Paradis (Assemblée Générale).

Françoise Mussotte : 05 56 27 34 01
Michel Derc : 05 56 27 08 03 / 06 81 34 32 71
Adhésion annuelle : 10 €

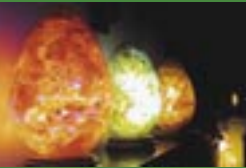
L'ASSO CREAVIE INITIATION A L'ART FLORAL



Renseignements et inscriptions :
05 56 27 32 04 - 06 21 76 94 70
creavie.barsac@free.fr

Nouvellement créée par Anne-Marie Latestère, l'association Créavie propose différentes activités autour de l'art floral : bouquets, centres de tables, découverte de la nature, technique spéciale pour la restauration des céramiques, ornant les sépultures, qui n'ont pas résisté au gel...

Du 5 au 31 janvier à la Mairie François Guillaumot, spécialisé dans le travail du verre et des matériaux composites exposera ses œuvres. Les compositions florales en soie de Marie, tableaux et bouquets viendront enrichir cette exposition.



25 janvier - 9h salle Bastard 36ème tournoi organisé par le Judo Club Barsacais.

Renseignements : 05 56 27 18 84



31 janvier - 20h, salle Bastrad Concert organisé par l'Ecole de musique de Barsac-Preignac.

<http://musique-barsacpreignac.over-blog.com>



31 janvier Assemblée Générale de l'Union Nationale des Associations Autonomes des Parents d'Elèves (UNAPE) d'Aquitaine.



7 février - 21h, Salle Bastard Pièce théâtrale « Pétard ça déménage » de Claude Schmit par la troupe de la « Rampe Caumontaise ». Manifestation au profit de la restauration de l'église. Entrée : 10€ (5€ pour les - de 12 ans).



Chaque Vendredi dès 14h30, salle Montalivet. Le Club de Scrabble de Barsac accueille tous les amateurs.

Maryvonne Gourgues : 05 56 76 69 87
Monique Meynard : 05 56 27 19 66



MME LUCETTE FAZIO BARSACAISE CENTENAIRE



Diaporama en ligne sur www.barsac.fr

Barsacaise depuis 36 ans, Lucette Fazio a fêté son centième anniversaire au début du mois d'octobre 2008.

Philippe Meynard et l'ensemble de ses conseillers ont tenu à célébrer l'évènement en lui offrant un magnifique bouquet de fleurs et en organisant un apéritif dînatoire. Surprise et émotion pour cette mère de cinq enfants et grand-mère de onze petits enfants qui a consacré toute une partie de sa vie à s'occuper des autres au sein

de l'Association Saint-Vincent-de Paul.

Un siècle de vie, et autant d'histoire

Née sous la III^e République, Lucette Fazio a vécu deux guerres, vu 18 présidents se succéder et suivi les évolutions de notre société. Mais, elle surtout un témoin privilégié de l'histoire de notre commune. « Cent ans, ce sont plusieurs décennies de la mémoire Barsacaise et aussi plusieurs générations de petits Barsacais, dont je suis, qui sont passés sous les fenêtres de Lucette, pour aller aux écoles. C'est donc avec d'autant plus de tendresse et d'émotion que j'ai partagé cet anniversaire avec elle » confie Philippe Meynard.

EN SAVOIR PLUS

Pour lire les articles sur Lucette Fazio...www.barsac.fr rub. Barsac dans la presse.

ILS NOUS ONT REJOINTS

Enoha BADIE-DESSUS,
née le 24.11.2008
chez Cédric BADIE-DESSUS
et Céline CAPELLI.

Maxence SEIDEL,
né le 15.12.2008
chez Nicolas SEIDEL
et Nathalie RAVOIRE.

ILS SE SONT UNIS

Laure BORTOLUZZI
et Ludovic DANIAUD
le 4.10.2008.

Florence DESARNAULT
et Manuel ARENAS
le 15.11.2008.

Andrée CHEVALIER
et Gilles DESARNAULT
le 17.11.2008.

ILS NOUS ONT QUITTES

Coralie Emilie GIRAUD
le 12.09.2008.

Marie-Louise BELET
le 12.10.2008.

Marcel DUBOIS
le 17.10.2008.

Pierre Michel Elie GAJAC
le 22.10.2008.

Fernande Suzanne DUBOURG
le 14.11.2008.

Marguerite Rolande FAUGERE
le 26.11.2008.

Jean Paul BALLIAS
le 26.11.2008.